

# MODULE 1:

## Pour une gestion sereine des relations avec les salariés



MULTIMODAL:

50% DISTANCIEL

50% PRÉSENTIEL

Lieu de la formation:

Lamentin, Martinique



### Objectifs de la formation

- Connaître le cadre et les éléments juridiques qui régissent les pratiques managériales.
- Anticiper et communiquer objectivement.
- Comprendre la répartition des responsabilités et trouver des outils opérationnels au quotidien.

**MODULE 1 :** Les relations individuelles avec les salariés

**MODULE 2 :** Les relations collectives dans l'entreprise

**MODULE 3 :** Organiser le travail

### MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

Une approche distancielle synchrone et asynchrone : théories, réflexions, cas, vidéos

Outils d'ancrage conviviaux : quiz et questionnaires - Plateforme numérique

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz d'auto positionnement

Tout au long de la formation exercices et mise en situation

Quiz final

### Les + de cette formation

- Intègre les nouveautés législatives
- Mises en situation pratique, cas concrets
- Disponibilité optimisée
- Expertise formateur avérée

**PUBLIC VISÉ :** Managers, Dirigeants, RRH

**PRÉREQUIS :** Avoir accès à un ordinateur équipé d'internet

**INTERVENANTE :** Annabel Benhaïm - Avocate au Barreau de Paris

**DURÉE :**

Distanciel 7h

Présentiel 7h

Total 14h soit 2 jours

**TARIF** 900€ HT par personne

**DATES PRÉVUES**

**30 novembre: Webinaire (distanciel)**

**15 décembre : Présentiel**

**ACCESSIBILITÉ**

Personne en situation de Handicap se rapprocher de l'accueil



# Pour une gestion sereine des relations avec les salariés

## Programme de la formation

### MODULE 1 : Les relations individuelles avec les salariés

#### 1. Les principes généraux à avoir en tête

- a) L'importance de la convention collective et la règle de faveur
- b) L'accord nécessaire du salarié pour modifier son contrat de travail
- c) L'indisponibilité de la qualification de la relation de travail

#### 2. L'arrivée d'un nouveau salarié

- a) Le point de départ du contrat de travail
- b) La fiche de poste
- c) La période d'essai

#### 3. La rémunération

- a) Fixe et variable
- b) Avantages en nature
- c) Primes vacances/ primes exceptionnelles

#### 4. La mobilité du salarié

- a) Sémantique  
(mobilité/mutation/déplacement/missions ponctuelles)
- b) Licenciement pour refus d'affectation
- c) Changements des conditions de travail  
/modifications du contrat

#### 5. Les pouvoirs du dirigeant

- a) Dirigeants, qui détient le pouvoir de direction ?
- b) Le pouvoir disciplinaire
- c) Le pouvoir normatif (règlement intérieur et engagements unilatéraux de l'employeur)



# Annabel Benhaïm

## Avocate au Barreau de Paris

Maître Annabel Benhaïm accompagne les dirigeants de TPE/PME/ETI sur toutes **leurs problématiques juridiques, sociales, contractuelles**. Du contentieux ponctuel à une véritable direction juridique externalisée, son action **s'adapte à tous les types d'enjeux et de structure**.

Maître Annabel Benhaïm s'impose 2 règles d'or : **les services et l'expertise juridique d'un grand cabinet d'avocats** (où elle a longtemps exercé) mais une **disponibilité** et une **réactivité** sans faille que l'on ne trouve guère dans ces cabinets justement.

